

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2468

présenté par
M. Lioger

ARTICLE 3 BIS

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« leur sont substitués »

les mots :

« sont atteints ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.